

2023-2024

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SECOND DEGRÉ PARCOURS ANGLAIS



UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

ÉQUIPES.....	3
INTRODUCTION.....	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES M3C	6
Validation des années de M1 et M2.....	6
Assiduité	8
Validation du master	9
Régimes spécifiques d'étudiant (RSE)	9
Contrats pédagogiques.....	10
Dispositifs transitoires lors d'un changement de maquette	10
CONTENU MASTER 1	12
CONTENU MASTER 2	52
ANNEXES	93
Grille de compétences 2 nd degré.....	94
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1	96
Traces du réel relatives au stage en M2.....	100

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directeur adjoint de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche

Antoine KATTAR

antoine.kattar@u-picardie.fr

Responsable Mention 2nd degré

Responsable enseignement à distance (EAD)

Pascale JUNIET

pascale.juniet@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

SECRETARIATS

Gestionnaire scolarité

Mirsada SANTA

mirsada.santa@u-picardie.fr

Gestionnaire culture commune

Alexandra TALLET

alexandra.tallet@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation 2nd degré

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

RESPONSABLES DU PARCOURS**Julie ARGENTIERI (M2)**

julie.argentieri@u-picardie.fr

Pascale JUNIET (M1)

pascale.juniet@u-picardie.fr

Marie RUIZ (M1, M2 pour l'UFR de Langues)

marie.jose.ruiz@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS**Siham BEN SABAHA-SEKRANI****Olivier BURTIN****Hélène CLAEYS****Leonardo CONTRERAS ROA****Bien DOBUI****Bastien GOURSAUD****Marie LANIEL****Laure LANSARI****Lars LORNER****Corinne MANCEL****Lucie PETITJEAN****Isabelle RENAUT****Nathalie SAUDO-WELBY****Frédérique SPILL****Mélanie TORRENT**

Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), second degré parcours anglais est un master professionnalisant d'une durée de 2 ans.

Il est préparé conjointement à l'UFR Langues et Cultures étrangères (département d'anglais) et à l'Institut Supérieur de Professorat et d'Éducation (INSPE), composantes de l'Université de Picardie-Jules Verne.

Il offre une formation de haut niveau disciplinaire et professionnelle. Il permet à ses diplômés de valider un BAC + 5 reconnu à l'international. Il propose une entrée progressive dans le métier. Les futurs enseignants d'anglais acquièrent de manière progressive et intégrée des compétences disciplinaires, didactiques et professionnelles.

Les deux années de master MEEF incluent la préparation au concours national du CAPES externe d'anglais (épreuves écrites et orales), une initiation à la recherche et une formation professionnelle comprenant des stages d'observation et de pratique accompagnée et /ou des stages alternants dans les établissements scolaires de l'académie d'Amiens.

Cette formation de Master MEEF 2nd degré répond à deux finalités complémentaires : préparer aux épreuves du concours et développer les compétences professionnelles des étudiants-stagiaires. Dans la mesure où ces deux axes sont interdépendants, au regard d'un concours pré-professionnalisant, le plan de formation développe la didactique de l'anglais à partir d'un entrecroisement constant entre la théorie et l'application. Une double perspective est convoquée, creuset même de l'INSPÉ, la préparation universitaire et la future mise en œuvre dans les classes, d'ores et déjà exploitée dans les établissements scolaires par les stagiaires et les contractuels alternants.

Publics accueillis

- Licence LLCER – Anglais
- Licence LEA Anglais (sous réserve des pré-requis nécessaires)

Les étudiants accèdent à la formation avec un diplôme de niveau licence, ou dans le cadre d'une demande de validation d'études (VE). Il peut s'agir d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'étude dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Des aménagements sont possibles pour les candidats déjà titulaires d'un autre master ou les personnes en reconversion professionnelle, dont le niveau d'anglais correspond au niveau C1/C2 du CECRL.

L'admission dans la formation est prononcée par une commission d'admission. L'accès en formation initiale et continue permet de suivre dans leur projet de professionnalisation des étudiants de provenances très diverses. Le master MEEF 2 intègre de plus une préparation à l'agrégation interne d'anglais destinée aux professeurs d'anglais en poste dans les établissements.

3.1 VALIDATION DES ANNEES DE M1 ET M2

Les choix qui président aux modalités de contrôle de connaissances et de compétences répondent à deux principes :

- Les modalités d'évaluation des étudiants sont établies dans le but de construire et de s'approprier progressivement au fil des deux années savoirs et compétences ; les modalités contribuent à la cohérence de la formation théorique et professionnelle des étudiants ;
- Les modalités contribuent à l'explicitation des compétences à acquérir.

Les modalités d'évaluation s'appuient sur deux approches :

- une validation s'appuyant sur le référentiel de compétences métier et visant pour chaque année un niveau minimum de compétences à acquérir ;
- une validation chiffrée qui contribue, par UE, à évaluer un niveau dans une ou plusieurs compétences.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

DOMAINES ET GROUPEMENTS DE COMPETENCES	
DOMAINE A Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale	GRCC1 - Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction
	GRCC2 - Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
DOMAINE B Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	GRCC3 - Maîtriser les contenus disciplinaires et leur didactique
	GRCC4 - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses
DOMAINE C Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	GRCC5 - Intégrer les éléments de la culture numérique
	GRCC6 - S'engager dans une démarche de développement professionnel
	GRCC7 - Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier

Les principes généraux sont les suivants :

Validation des éléments constitutifs et des UEs

- Les UEs 1, 2 et 3 seront évaluées en contrôle continu intégral.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués au sein d'une même UE sont compensables entre eux à l'année, avec une note minimale de 7 pour chaque élément constitutif. Les évaluations au sein d'un élément constitutif sont compensables entre elles.
- La note d'une UE est obtenue par la moyenne pondérée des ECTS des EC évalués.
- La note d'un EC est obtenue par la moyenne arithmétique des matières évaluées ou des groupements de matières évalués qui le composent.
- L'étudiant ne passe en session de rattrapage que les épreuves dans les EC correspondant aux UEs non validées telles que décrites pour chaque UE.
- Dans le cas d'une session de rattrapage, la meilleure des deux notes s'opère entre la session initiale et la session de rattrapage le cas échéant.
- En cas de redoublement d'une année, accordé par le jury de l'année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des éléments constitutifs validés.

M3C particulières

En M2, pour l'UE 4 Recherche, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, en session 1 ou 2. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera alors défaillant.

Validation des compétences du référentiel métier

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UEs à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

Délivrance de l'année

- Chaque année de master est validée :
 - lorsque toutes les UEs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ECTS de l'UE) des notes des UEs,
 - et si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2.
- Chaque semestre permet de capitaliser 30 ECTS.
- La mention du diplôme de master est délivrée sur la moyenne des deux années de master.
- Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.
- Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.
- Les stages en M1 comme en M2 sont obligatoires. Pour valider le stage, les conditions suivantes sont requises :
 - avoir validé certaines compétences du référentiel métier,
 - avoir 4/5 du stage effectué au minimum sur chaque année de master.
- En cas de non validation d'une année de master, les notes obtenues dans les UEs, les éléments constitutifs (EC) au-dessus de 10 sont conservées.
- Il y a deux sessions d'examen, une session 1 et une session de rattrapage, les examens de la session de rattrapage ne pouvant démarrer qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

3.2 ASSIDUITE

- L'assiduité est obligatoire pour bénéficier du contrôle continu.
- En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant ne pourra bénéficier du contrôle continu et devra se soumettre à une épreuve terminale (comptant pour la session 1).
- En cas d'absences non justifiées (au-delà de deux), l'étudiant perd le bénéfice du contrôle continu et ne pourra bénéficier d'une épreuve terminale de session 1. Il devra se présenter à la session de rattrapage.
- Il appartient à l'étudiant de justifier de son absence dans un délai d'une semaine maximum.

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

3.3 VALIDATION DU MASTER

- Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis), soit pour attribuer une mention.
- Le jury peut octroyer des points bonus aux étudiants suivant les pratiques suivantes : langues à la Maison des Langues, pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS, pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C. Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.
- Le jury est souverain pour décider du redoublement des étudiants de master MEEF, première et seconde année. Chaque décision défavorable au redoublement devra être prononcée par le jury d'année qui doit être en mesure de justifier cette décision et au besoin de la formaliser.
- Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master.

3.4 REGIMES SPECIFIQUES D'ETUDIANT (RSE)

- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant salarié qui justifie d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne
- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant à besoins éducatifs particuliers
- Étudiant en situation d'altération temporaire de santé
- Étudiante enceinte
- Étudiante en situation de maternité
- Étudiant en situation de paternité
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant sportif de haut niveau
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant créateur d'entreprise
- Étudiant exerçant des responsabilités particulières : étudiant exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiant accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiant réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires

Les étudiant-e-s ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent ainsi demander à bénéficier d'un RSE.

Quelques dispositions :

- Obtention d'aménagements pédagogiques spécifiques de la part de leur composante :
 - dispense d'assiduité sous réserve d'assister aux épreuves du contrôle continu.
 - accès aux cours en ligne.
 - examens à contrôle terminal à la place du contrôle continu.
- Possibilité d'effectuer une année en 2 ans sur décision du jury.
- Tout autre modification éventuellement possible sera négociée avec le responsable pédagogique.

Chaque étudiant devra compléter une « demande de régime spécifique ». Cette demande devra être validée par le directeur de centre et le directeur de la composante.

Ce régime spécifique sera joint au contrat pédagogique.

3.5 CONTRATS PEDAGOGIQUES

Un contrat pédagogique est mis en place pour les étudiants RSE, les étudiants procédant à une validation d'études (VE), les étudiants en transfert de scolarité et les étudiants redoublants, ou dans le cas où l'étudiant en ferait la demande.

3.6 DISPOSITIFS TRANSITOIRES LORS D'UN CHANGEMENT DE MAQUETTE

Public concerné : étudiants redoublants

Un étudiant a acquis des ECTS dans une formation. Il ne peut donc perdre ces points.

Durée des dispositions transitoires : 1 an (cas général) ou 2 ans (en cas d'année de césure).

Pour chaque semestre/année de formation, le responsable de la formation (ou la personne mandatée) élabore un tableau de correspondances entre les UE et EC des maquettes actuelles et ceux/celles des nouvelles maquettes. Les correspondances peuvent être définies sur la base des ECTS et/ou des contenus des enseignements.

3.7 M3C AGI

Les enseignants inscrits en AGI peuvent, s'ils le souhaitent, valider un M2 MEEF : ils devront valider a minima l'UE1 « Savoirs disciplinaires et didactiques », l'EC « Se former et enseigner au et par le numérique » et l'EC Langue vivante (ou IPI pour les linguistes) de l'UE3, et l'UE 4 « Mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel » par la rédaction d'un mémoire.

Pour le reste des EC et des UE, ils pourront en être dispensés sur proposition du responsable de parcours, par contrat pédagogique, selon leur profil et selon leur parcours antérieur.

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Parcours : Anglais

UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs		Matières		MASTER 1							MASTER 2					
				Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			
							CM	TD	TP				CM	TD	TP	
Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner				UE1.1		34	98	187	0	UE1.2		22	48	139	0	
Culture	Littérature	EC1A.1	EC1AA.1	6	22	2		EC1A.2	EC1AA.2	3	11	1				
	Civilisation		EC1AB.1	6	22	2			EC1AB.2		3	11	1			
Langue	Fait de langue, linguistique	EC1B.1	EC1BA.1	10	14	14		EC1B.2	EC1BA.2	6	6	6				
	Thème		EC1BB.1		10	12			EC1BB.2		6	12				
	Version		EC1BC.1		10	12			EC1BC.2		6	12				
	Expression orale/ phonologie/ phonétique		EC1BD.1		10	24			EC1BD.2		6	12				
Analyse et mise en relation de documents	Leçon orale	EC1C.1	EC1CA.1	4		24		EC1C.2	EC1CA.2	2		12				
	Composition		EC1CB.1		4	12			EC1CB.2		2	8				
Savoirs disciplinaires et savoirs didactiques pour concevoir et analyser des séquences en collège et lycée	Didactique appliquée	EC1D.1	EC1DA.1	14		40		EC1D.2	EC1DA.2	11		50				
	Piliers de la didactique		EC1DB.1		14	40	30				EC1DB.2	11	20	10		
Méthodologie des épreuves du concours	Méthodologie documents iconographiques	EC1E.1	EC1EA.1			10		EC1E.2	EC1EA.2			5				
	Méthodologie choix didactiques		EC1EB.1			5			EC1EB.2			10				
Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics				UE2.1		8	10	26	14	UE2.2		12	0	36	14	
De la gestion de classe aux apprentissages		EC2A.1		8		12		EC2A.2		12		12				
Essais didactiques et pratique réflexive		EC2B.1				14	14	EC2B.2					14	14		
Cognition et méta-cognition		EC2D.1				10										
Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité									EC2E.2					10		
Stages		EC2S.1						EC2S.2								
Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale				UE3.1		10	30	41	27	UE3.2		10	10	66	10	
Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	EC3A.1	EC3AA.1			9		EC3A.2	EC3AA.2			6				
	Égalité filles-garçons		EC3AB.1			6			EC3AB.2							
	Déontologie. Le système éducatif et ses missions		EC3AC.1			9			EC3AC.2				6			
Méthodologie de l'oral 2								EC3B.2				10				
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique		EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4			
Partenariats	Partenaires de l'école inclusive	EC3D.1	EC3DA.1	3		4		EC3D.2	EC3DA.2	2		6				
	Partenariat culturel								EC3DB.2		2	4				
	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif		EC3DC.1		3		21				EC3DC.2	2		6		
Langue vivante étrangère	International, Plurilinguisme et Interculturalité (IPI)	EC3E.1	EC3ED.1	2		20		EC3E.2	EC3ED.2	2		20				
Spécialisation au choix	Allophonie et francophonie	EC3F.1	EC3FB.1	2				EC3F.2	EC3FB.2	3						
	Ecole inclusive		EC3FC.1		2	6	8				EC3FC.2	3	4	9		
	Développement durable		EC3FD.1		2						EC3FD.2	3				
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel				UE4.1		8	6	26	0	UE4.2		16	0	28	0	
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives	EC4A.1	EC4AA.1	8		6		EC4A.2		16						
	Les dispositifs méthodologiques		EC4AB.1		8		4									
	L'écriture à visée scientifique										EC4AC.2	16		6		
Séminaires de recherche		EC4B.1				22		EC4B.2				22				
TOTAUX						465	60	144	280	41		351	60	58	269	24
													816			

4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1 MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER ECTS : 34

EC1A CULTURE ECTS : 6

EC1AA.1	LITTERATURE		
	HEURES	CM : 22	TD : 2 TP : 0

Intervenants et responsables de l'UE : F. Spill et M. Laniel

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant aux deux épreuves d'admissibilité (épreuve disciplinaire et épreuve disciplinaire appliquée).

Préparation à l'enseignement de la lecture dirigée en classe de collège et de la littérature en classes de lycée.

Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

Acquisition des savoirs méthodologiques (analyse de documents, mise en relation de documents pertinents, problématisation) nécessaires pour concevoir ses enseignements et enseigner efficacement.

Constitution d'une banque de documents intégrables à une séquence de cours.

Acquisition de savoirs disciplinaires relatifs au programme du concours (en particulier le nouveau programme, reconductible).

Thème des programmes de collège :

- École et société

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Territoire et mémoire
- Mise en scène de soi

M3C session 1 :

Une composition littéraire (DM ou DST).

M3C session 2 :

Une composition littéraire (DM ou DST)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation des ressources en ligne pour rassembler des documents, les associer et les mettre en perspective.

Sensibilisation à la prise de distance vis-à-vis des ressources utilisées.

Compétences validées:

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

EC1AB.1	CIVILISATION			
	HEURES	CM : 22	TD : 2	TP : 0

Intervenants et responsables de l'UE : M. Torrent et O. Burtin

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant aux deux épreuves d'admissibilité (épreuve disciplinaire et épreuve disciplinaire appliquée).

Préparation à l'enseignement de l'histoire des sociétés et Etats anglophones contemporains en classes de collège et de lycée.

Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

Savoirs méthodologiques (problématisation à partir de multiples documents, analyse et associations de sources textuelles et visuelles, recherche documentaire).

Constitution de dossiers intégrables à une séquence de cours, à partir de sources variées, textuelles et visuelles.

Acquisition de savoirs disciplinaires relatifs au programme du concours 2021-2022 (en particulier le nouveau programme, reconductible ; l'ancien programme sera également considéré, en portant un intérêt particulier aux grandes évolutions et redéfinition des mondes anglophones).

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Sauver la planète, penser les futurs possibles (programme de seconde)
- Faire entendre sa voix : représentation et participation (Axe d'études 1, Thématique Représentations, classe de première)

M3C session 1 :

Une composition en civilisation (DM ou DST)

M3C session 2 :

Une composition en civilisation (DM ou DST)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation des ressources en ligne pour rassembler, associer, éclairer des documents; réflexion sur l'accès à des sources publiques et privées pour l'étude de l'histoire et de la culture des pays concernés (mise en ligne, base de données, copyright...)

Sensibilisation à la prise de distance vis-à-vis des ressources utilisées.

Compétences validées :

Maîtrise des contenus disciplinaires, des concepts et évolutions clés pour l'enseignement de la civilisation.

Utilisation d'une langue étrangère et réflexion sur ses usages.

Identification des compétences que les élèves doivent acquérir, réflexion sur les savoirs et savoir-faire.

Réflexion sur ses pratiques, et sur le bon usage des outils numériques.

EC1B LANGUE

ECTS : 10

EC1BA.1

FAIT DE LANGUE, LINGUISTIQUE

HEURES

CM : 14

TD : 14

TP : 0

*Intervenant et responsable de l'UE : L. Contreras Roa***Objectifs :**

Maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires aux futur.e.s enseignant.e.s.
Approfondissement des connaissances et des méthodes préparant aux faits de langue de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée d'admissibilité ;

Contenus :

Approche comparative de la grammaire de l'anglais et du français.

M3C session 1 :

2 épreuves écrites, analyse linguistique de formes en contexte

M3C session 2 :

1 épreuve écrite, analyse linguistique de formes en contexte

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtriser la langue française à des fins de communication
Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

EC1BB.1

THEME

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

*Intervenant et responsable de l'UE : B. Goursaud***Objectifs :**

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant à l'épreuve de thème d'admissibilité ;
Pratique de l'anglais écrit et oral ;
Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Utilisation de la langue vivante étrangère à des fins spécifiques ;
Réflexion sur le fonctionnement et les spécificités de l'anglais et du français ;
Identification des difficultés que pose l'utilisation de l'anglais à l'apprenant francophone, indispensable pour la conception et la réalisation des enseignements.

M3C session 1 :

1 épreuve écrite, texte à traduire du français vers l'anglais.

M3C session 2 :

1 épreuve écrite, texte à traduire du français vers l'anglais.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

EC1BC.1	VERSION			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Intervenant et responsable de l'UE : A. Botz

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant à l'épreuve de version d'admissibilité
Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Pratique de la traduction de l'anglais vers le français ;
Réflexion sur le fonctionnement et les spécificités de l'anglais et du français ;
Identification des difficultés que pose l'utilisation de l'anglais à l'apprenant francophone, indispensable pour la conception et la réalisation des enseignements.
Réflexion sur les opérations de traductions.

M3C session 1 :

2 épreuves écrites de version

M3C session 2 :

1 épreuve écrite de version

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

EXPRESSION ORALE / PHONOLOGIE / PHONETIQUE			
EC1BD.1	HEURES	CM : 0	TD : 24
			TP : 0

Intervenant et responsables de l'UE : L. Contreras Roa

Objectifs :

Acquisition des connaissances phonétiques et phonologiques essentielles à l'enseignant d'anglais.
Préparation au point de phonologie inclus dans les faits de langues de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée d'admissibilité. Préparation aux tâches orales et au travail sur la phonétique de l'épreuve de leçon.

Maîtrise et connaissance approfondie des programmes de phonologie.

Contenus :

Savoirs disciplinaires :

Transcription (alphabet phonétique international)

Accentologie

Graphématique

Phénomènes de la chaîne parlée ;

Intonation

Accents (britannique, américain...)

Savoirs didactiques :

Didactisation des savoirs disciplinaires, création d'exercices différents d'un même point de phonologie selon le cycle.

Savoirs pédagogiques :

Constitution d'une banque d'exercices, de règles mnémotechniques, d'objectifs.

Savoirs institutionnels :

Analyse des programmes de phonologie, du cycle 3 au cycle terminal de la filière générale et des filières technologiques, en corrélation avec les descripteurs afférents du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Savoirs méthodologiques :

Méthodologie de la question de phonologie (question 2a) et de sa mise en perspective pédagogique (question 2c) de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (admissibilité).

Méthodologie de la création et de l'intégration d'objectifs phonétiques, phonologiques et orthoépiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence pédagogiques (admissibilité et d'admission).

M3C session 1 :

Contrôle continu (épreuves écrites)

M3C session 2 :

Épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Maîtrise des logiciels et applications (dictionnaires en ligne, plateformes vidéo, tableaux interactifs...) servant l'illustration des points phonologiques abordés

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC14

P1, P2, P3, P4, P5

Intervenante et responsable de l'UE : L. Petitjean

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant à l'épreuve d'admission (épreuve de leçon).
Préparation à l'enseignement de la langue orale en classe de collège et de lycée.
Pratique et perfectionnement de l'anglais oral.

Contenus :

Travail de restitution et d'analyse d'un document audio ou vidéo en langue anglaise.
Exploitation pédagogique des documents avec une classe de collège ou lycée en relation avec les thèmes du programme.

Thème des programmes de collège :

- Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Art et contestation
- Diversité et inclusion
- Fictions et réalités
- Relation entre l'individu et le groupe

M3C session 1 :

Épreuve orale

M3C session 2 :

Épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
Recherche de supports didactiques en ligne.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Utiliser un langage clair et adapté à ses interlocuteurs.

Utiliser une langue étrangère.

Maîtriser les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement.

Identifier les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

Adopter une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative.

EC1CB.1	COMPOSITION		
	HEURES	CM : 0	TD : 12

Intervenante et responsable de l'UE : Marie Laniel

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de compétences visant à préparer la première épreuve d'admissibilité du CAPES (épreuve écrite disciplinaire) : composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique.

Contenus :

Méthodologie de l'analyse et de la mise en relation de documents littéraires, civilisationnels et iconographiques, appartenant à des aires géographiques et des périodes variées.

Entraînement à partir de dossiers en lien avec le programme de la session 2024 (en particulier le nouveau programme, reconductible).

Thème des programmes de collège :

- École et société

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Territoire et mémoire
- Mise en scène de soi

M3C session 1 :

Composition écrite (DM ou DST)

M3C session 2 :

Épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation de ressources numériques (en littérature, en civilisation et en arts) en lien avec les dossiers traités

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

CC14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

EC1D	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET SAVOIRS DIDACTIQUES POUR CONCEVOIR ET ANALYSER DES SEQUENCES EN COLLEGE ET LYCEE	ECTS : 14
------	---	-----------

“Tell me and I forget, teach me and I may remember, involve me and I learn.” - Benjamin Franklin

EC1DA.1	DIDACTIQUE APPLIQUEE		
HEURES	CM : 0	TD : 40	TP : 0

EC1DB.1	PILIER DE LA DIDACTIQUE		
HEURES	CM : 40	TD : 30	TP : 0

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri et Lars Lorner pour l'INSPÉ

Objectifs :

La formation développe des connaissances et une réflexion sur les enjeux et sur les méthodes de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue vivante en collège et en lycée.

L'EC1DA.1 et l'EC1DB.1 sont indissociables et complémentaires pour permettre aux futurs professeurs d'anglais de faire le lien entre théorie et pratique professionnelle. L'étudiant de master 1ère année construit des compétences professionnelles et acquiert des stratégies pour enseigner dans la langue cible. Il s'agit de prendre en compte les apports de la recherche, les programmes et les textes officiels. Au sein de l'élément constitutif EC1D, ces deux cours sont étroitement associés d'une part à la préparation des épreuves du CAPES externe, et d'autre part aux observations et aux mises en œuvre pédagogiques vécues lors des stages d'observation et de pratique accompagnée.

Le professeur en devenir est amené à

- prendre en compte les dimensions pédagogiques et didactiques dans le processus enseignement-apprentissage ;
- passer du « savoir savant » au « savoir enseigné ». (transposition didactique au regard des programmes d'enseignement des langues vivantes au collège et au lycée) ;
- passer au savoir réellement enseigné en fonction des contraintes imposées et des élèves d'une classe d'âge donnée pour permettre les situations d'enseignement ;
- penser l'articulation des savoirs à enseigner aux élèves et des savoirs professionnels pour enseigner en collège et lycée : savoir organiser une séquence de cours, choisir l'ordre des concepts et des méthodes, repérer les résistances et difficultés aux apprentissages en prenant en compte la connaissance des mécanismes d'apprentissage.

Contenus :

Textes officiels et maîtrise des outils à disposition : banques de données, sites internet, manuels, ouvrages didactiques ; association et confrontation à la théorie et aux applications concrètes ; notions fondamentales de l'apprentissage des langues vivantes. Regard critique sur les supports existants issus de manuels scolaires et de sites professionnels.

Démarches d'enseignement (choix des contenus, organisations pédagogiques) et construction de séquences pédagogiques actionnelles. Choix et analyses pertinents de supports de compréhension

écrite, orale et audiovisuelle. Analyse, programmation et élaboration de séquences d'enseignement, ainsi que de progressions linguistiques et culturelles conformes aux préconisations des programmes officiels. Développement de la compétence communicative langagière au sein de ces séquences. Structuration de séances : phases d'activité du professeur et des élèves, transposition didactique. Entraînement et évaluation des élèves dans les 5 activités langagières (modalités et critères d'évaluation des acquisitions et des progrès des élèves). Mise en place de situations d'apprentissage adéquates, définition des objectifs linguistiques, culturels, pragmatiques et socio linguistiques. Analyse et conception des différents types d'évaluation. Gestion de l'hétérogénéité et de l'erreur. Différenciation des modalités d'apprentissages. Constitution d'une anthologie de supports et de progressions (de niveau A2 et C1) ré-exploitable pour les futurs enseignements.

M3C session 1 :

EC1D : contrôle continu (moyenne de trois notes) :

- Un écrit en contrôle terminal (format concours)
- Une présentation orale d'un EDPR (choix d'une thématique dans le plan de formation)
- Un oral de stage : présentation d'une séance mise en œuvre pendant les stages.

M3C session 2 :

EC1D : Une épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Conception de situations d'apprentissage encourageant les travaux de recherches différenciées sur Internet. Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2 - CC3 - CC4 - CC7 - CC9 - CC14

P1 - P2 - P3 - P4 - P5

Intervenant et responsable de l'UE : M. Kac-Vergne

Objectifs :

Apprentissage de l'analyse de documents iconographiques en vue de la préparation aux épreuves du d'admissibilité et d'admission du concours (mise en relation avec d'autres documents).

Acquisition de savoirs relatifs à l'analyse d'image (vocabulaire de la description, prise de recul, commentaire) transférables aux situations d'enseignement en collège et lycée.

Constitution d'une banque d'images intégrables à une séquence de cours.

Contenus :

Savoirs culturels relatifs à l'image fixe (histoire des formes artistiques, sémiotique, analyse de document iconographique).

M3C session 1 :

Assiduité obligatoire

M3C session 2 :

Assiduité obligatoire

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation du numérique pour rechercher les documents et informations pertinents.

Compétences validées:

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information.

EC1EB.1	METHODOLOGIE CHOIX DIDACTIQUES		
	HEURES	CM : 0	TD : 5

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri et Lars Lorner pour l'INSPÉ

Objectifs :

En s'appuyant sur les apports théoriques de l'EC1D, les étudiants seront amenés à :

- mener une réflexion sur les choix didactiques observés pendant les stages
- apprendre à faire des choix didactiques en passant de l'observation à la mise en œuvre
- justifier ces choix dans le cadre des séances / séquences mises en œuvre pendant leurs stages

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Assiduité obligatoire

M3C session 2 :

Assiduité obligatoire

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2 - CC3 - CC4 - CC7 - CC9 - CC14

P1 - P2 - P3 - P4 - P5

UE2.1

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 8

EC2A.1

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
 - APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
 - Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
 - Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
 - La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri et Lars Lorner pour l'INSPÉ

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'engager une pratique réflexive sur le métier, en lien avec les stages. Les EDPR assurent la cohérence de la formation des étudiants M1 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors de stage.s.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur les trois périodes de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Conception de situations d'apprentissage encourageant les travaux de recherches différenciées sur Internet. Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2 et P4

COGNITION ET META-COGNITION			
EC2C.1	HEURES	CM : 10	TD : 0
			TP : 0

Objectifs :

Introduction aux fondements cognitifs des apprentissages

B2 : Penser le projet comme une stratégie d'apprentissage, au regard des notions de cognition de l'apprenant et prendre en compte les différentes façons d'apprendre

Contenus :

- Module d'entrée : la perception
- L'attention
- Les différents types de mémoires
- Les fonctions exécutives (inhibition ; flexibilité ; planification)
- Métacognition et résolution de problèmes
- Les facilitateurs cognitifs

Intégration d'éléments de la culture numérique

Non évaluable

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Les stages d'observation et de pratique accompagnée, d'une durée totale de 6 semaines, font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1^{ère} année, l'étudiant se voit proposer trois stages de deux semaines continues dans 2 ou 3 types d'ÉPLE (Lycée général et technologique, Lycée professionnel, collège). Ils donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs des SOPA :

Chaque stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. La modalité d'organisation des stages doit permettre de renforcer cette approche globale du métier. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement lors de sa 2^e année de master. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie, notamment dans la conception des activités.

Contenus des SOPA :

Le premier stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer et d'expérimenter les pratiques ordinaires d'un professeur en responsabilité - dans la classe et à l'échelle d'un établissement – en prenant en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Les étudiants questionneront le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourront «se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

La quotité horaire est celle d'un service d'enseignant (18h d'enseignement) avec 2 à 4h supplémentaires de présence sur des instances particulières. Un équilibre peut être envisagé sur les deux semaines de stage selon les temps forts ou non au sein de l'ÉPLE.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de stage en

lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

Au moment où les étudiants arriveront en stage, certains projets seront en construction ou déjà réalisés. Les étudiants peuvent rencontrer les acteurs des projets qui leur donneront à voir l'élaboration des projets, la mise en œuvre, les réalisations, les obstacles rencontrés, les évaluations, les bilans. C'est donc bien un développement professionnel, au sens large du terme, qui est recherché.

Les deux autres stages permettent à l'étudiant d'inscrire progressivement l'enseignement de sa discipline dans une progression et d'en saisir les différentes étapes de construction didactique. Une certaine relation pédagogique pourra aussi s'installer avec le ou les classes qui lui seront proposées.

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, assez court, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un professeur avec l'aide et les conseils de l'enseignant d'accueil, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques sous l'autorité de l'enseignant expert. Pour les futurs professeurs, il s'agira de mettre en œuvre plusieurs séances dont la conception aura été guidée par le tuteur ÉPLE. Les 9* compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour le tuteur ÉPLE et le stagiaire.

*12 compétences dans le parcours documentation

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M1 AED OU M1 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires dès la deuxième année de licence. Les étudiants en préprofessionnalisation entrent progressivement dans le métier d'enseignant.

Pour les AED, ce contrat d'une durée de 3 ans (L2, L3, M1), renouvelable un an, conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire. Le contrat des alternants a une durée d'un an.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'établissement est limité à 8 heures par semaine réparties sur 2 à 3 jours de la semaine.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

Le stage doit offrir l'opportunité au stagiaire de prendre en charge en responsabilité des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants de l'établissement dans la même discipline, compatible avec la continuité pédagogique des enseignements). Le stagiaire veillera à prendre en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Il questionnera le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourra « se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation à la au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

L'étudiant en AED bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;

- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences via le portfolio et ses 2 visites formatives. À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une troisième visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1. L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relatives au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
<p>9 compétences : C2 C6 C7 C11 C13 P1 P2 C3 P4</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage • 2 visites du tuteur INSPÉ <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>

UE3.1	DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 10
-------	--	--	--	-----------

EC3A	DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 0
------	---	--	--	----------

EC3AA.1	VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M1, il s'agira d'adopter une approche introductive mêlant les connaissances philosophiques, historiques et juridiques, afin de redonner du sens aux valeurs et aux principes, tout en soulignant les enjeux politiques et scolaires en présence. Les cours prendront également appui sur des situations pratiques, de façon à nourrir les liens concrets avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Contenus :

Cours magistraux abordant les éléments de problématisation et les définitions nécessaires pour saisir les finalités éducatives qui caractérisent nos conceptions scolaires. Conjointement, il s'agira de poser les enjeux qui sont au cœur des valeurs républicaines et dont l'École est le relai privilégié, ainsi que le principal levier.

EC3AB.1	ÉGALITE FILLES-GARÇONS			
	HEURES	CM : 6	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La lutte contre les discriminations liées au sexe est une manière d'aborder de façon concrète l'égalité des chances. Le Code de l'éducation stipule que l'École doit, à tous les niveaux, favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi que la prévention du sexisme et des violences faites aux femmes. Les cours proposés dans cette section de l'UE3 permettront de revenir sur la généalogie des stéréotypes et des préjugés qui nourrissent un imaginaire sur les genres. Ces représentations discriminatoires sont contraires à la valeur d'égalité qui doit permettre, aux filles comme aux garçons, de trouver leur place dans la société, sans être a priori assignés à un rôle ou un destin. Il s'agira donc de définir les conditions éducatives dans lesquelles les mécanismes de discriminations peuvent être prévenus et conjurés. Par ailleurs, les

cours s'appuieront également sur des manifestations concrètes de différentes formes de relégations passées ou présentes, matérielles ou symboliques, visibles ou invisibles, pour pointer les mécanismes qui conduisent à l'exclusion des femmes et en conséquence, à une nécessaire action transversale de l'École.

Contenus :

Cours magistraux sur les stéréotypes et les préjugés de genre. Analyse des mécanismes qui cristallisent les discriminations. Définition du rôle de l'École dans le cadre de la lutte pour l'égalité des sexes. Études de cas et examen des politiques éducatives en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

EC3AC.1	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral.

Contenus :

Cours magistraux intégrant des éléments d'histoire du système éducatif, une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. Il s'agira également de préciser les différentes missions des enseignants au sein de la classe, mais aussi dans l'établissement et dans le cadre d'une équipe. Plus généralement, les cours ouvriront également sur la place des partenaires éducatifs et plus particulièrement, sur les liens aux familles et la notion de coéducation.

EC3C

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

EC3CA.1

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 3

*Intervenante et responsable de l'UE : Pascale Juniet pour l'INSPE***Contenus :**

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 3

EC3DA.1

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DC.1

PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF

HEURES

CM : 0

TD : 0

TP : 21

Objectifs :

Faire vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

Responsables de l'EC : Hélène Claeys et Bien Do Bui

L'EC « Langue Vivante Étrangère - International, Plurilinguisme et Interculturalité » (nommé LVE IPI) est obligatoire pour les étudiant(e)s en MEEF 1 des parcours « spécialisés en langue », à savoir : allemand, anglais, espagnol et lettres-anglais.

Les cours et les évaluations ont lieu en français et/ou en LVE.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle)

En Master 1, l'**option international, plurilinguisme et interculturalité** privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (e-Twinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

M3C :**Session 1**

Présentation à l'oral soutenu par un support visuel d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un écrit court.

Session 2

Un oral prenant appui sur le dossier de session 1.

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : Identification des besoins (observation, évaluation, points d'appuis, obstacles)

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un diaporama pour l'évaluation

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC3FD.1	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question les connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

Partenariat : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

M3C session 1 :

En M1, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entraide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
------	-------------------------	--	--

EC4B.1	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
	HEURES	CM : 0	TD : 22

Intervenante et responsable de l'UE : Amélie Junqua

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF - Anglais

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 ANG	Master MEEF - Anglais									
UE1.1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	34	98	187	0		
EC1A.1	Culture	EC1AA.1	Littérature	Oblig.	6	22	2		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite devoir à la maison (note)
		EC1AB.1	Civilisation	Oblig.		22	2		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite devoir à la maison (note)
EC1B.1	Langue	EC1BA.1	Fait de langue, linguistique	Oblig.	10	14	14		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h30 (note)
		EC1BB.1	Thème	Oblig.			12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h (note)
		EC1BC.1	Version	Oblig.			12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h (note)
		EC1BD.1	Expression orale/ phonologie/ phonétique	Oblig.			24		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale de 15 min avec 15 min de préparation (note)
EC1C.1	Analyse et mise en relation de documents	EC1CA.1	Leçon orale	Oblig.	4		24		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale de 15 min d'exposé, 15 min de questions et 2h de préparation (note)
		EC1CB.1	Composition	Oblig.			12			
EC1D.1	Savoirs disciplinaires et savoirs didactiques pour concevoir et analyser des séquences en collège et lycée	EC1DA.1	Didactique appliquée	Oblig.	14		40		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale (préparation 45 minutes, présentation orale 10 minutes, entretien 5 minutes (1 note))
		EC1DB.1	Piliers de la didactique	Oblig.			40	30		
EC1E.1	Méthodologie des épreuves du concours	EC1EA.1	Méthodologie documents iconographiques	Oblig.			10			
		EC1EB.1	Méthodologie choix didactiques	Oblig.				5		
UE2.1	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	8	10	26	14		
EC2A.1	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	8		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
EC2B.1	Essais didactiques et pratique réflexive		Oblig.			14	14			
EC2D.1	Cognition et méta-cognition		Oblig.			10				
EC2S.1	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.1	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	42	57	27		
EC3A.1	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.1	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			9		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AB.1	Égalité filles-garçons	Oblig.			6			
		EC3AC.1	Déontologie, le système éducatif et ses missions	Oblig.			9			
EC3C.1	Se former et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3D.1	Partenariats	EC3DA.1	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	3		4		Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3DC.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				21		
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3ED.1	International, Plurilinguisme et Interculturalité (IPI)	Oblig.	2		20		Épreuves orales Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3F.1	Spécialisation	EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix	2		6	8	Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix			6	8		
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix			6	8		
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	26	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8		6		Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.				4		
EC4B.1	Séminaires de recherche			Oblig.			22			

4.2	CONTENU MASTER 2			
UE1.2	MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER			ECTS : 22
EC1A	CULTURE			ECTS : 3
EC1AA.2	LITTERATURE			
	HEURES	CM : 11	TD : 1	TP : 0

Intervenant et responsable de l'UE : N. Saudo-Welby

Objectifs :

Acquisition de connaissances et d'éléments de réflexion sur les thèmes et axes du programme, afin de les mettre en œuvre dans des analyses de documents littéraires.

Approfondissement de la méthode de l'analyse littéraire, en particulier dans le cadre de l'épreuve écrite disciplinaire (composition).

Contenus :

Éléments d'histoire littéraire en lien avec les thèmes et axes du programme, avec un accent particulier mis sur les nouvelles thématiques de la session 2022.

Analyses de documents littéraires en lien avec ces nouvelles thématiques.

Constitution d'une banque de documents littéraires intégrables à une séquence de cours.

M3C session 1 :

Composition littéraire (concours blanc)

M3C session 2 :

Composition littéraire (DST ou DM)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Nous pourrions être amenés à intégrer des documents en ligne et à prendre en compte la présence de certains auteurs contemporains sur les réseaux sociaux.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

EC1AB.2	CIVILISATION		
	HEURES	CM : 11	TD : 1

Intervenant et responsable de l'UE : M. Torrent

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes pour l'enseignement de l'histoire des sociétés et États anglophones contemporains en classes de collège et de lycée.

Préparation plus spécifique aux épreuves d'admissibilité (épreuve disciplinaire et épreuve disciplinaire appliquée).

Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

Acquisition de savoirs disciplinaires relatifs au programme du concours 2022-2023 (en particulier le nouveau programme) et plus généralement aux grandes évolutions et redéfinition des mondes anglophones.

Savoirs méthodologiques (repérage de documents, analyse de documents, association de documents pertinents, problématisation).

Constitution de dossiers intégrables à une séquence de cours, à partir de sources variées, textuelles et visuelles.

Une attention particulière sera portée aux questions au programme du concours en 2023-2024, à savoir :

Thème des programmes de collège :

- École et société (nouveau en 2023-24)

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Territoire et mémoire (nouveau en 2023-24)

- Mise en scène de soi (nouveau en 2023-24)

Nous reviendrons également sur les axes d'étude déjà au programme en 2022-2023 (en diversifiant aussi les sources et documents étudiés) :

- Sauver la planète, penser les futurs possibles

- Faire entendre sa voix : représentation et participation

D'autres questions des programmes du secondaire pourront également être abordées, afin de préparer les enseignements en classe. Le cours intégrera également une réflexion sur l'histoire de l'éducation et des cursus dans les pays anglophones, et sur la place des études de « langue » dans le paysage éducatif.

M3C session 1 :

Composition de civilisation

M3C session 2 :

Composition de civilisation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation des ressources en ligne pour rassembler des documents, les associer et les mettre en perspective ; réflexion sur l'accès à des sources publiques et privées pour l'étude de l'histoire et de la culture des pays concernés (mise en ligne, base de données, copyright...)
Sensibilisation à la prise de distance vis-à-vis des ressources utilisées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise des contenus disciplinaires, des concepts et évolutions clés pour l'enseignement de la civilisation.

Utilisation d'une langue étrangère et réflexion sur ses usages.

Identification des compétences que les élèves doivent acquérir, réflexion sur les savoirs et savoir-faire.

Réflexion sur ses propres pratiques, et sur le bon usage des outils numériques.

EC1B LANGUE

ECTS : 6

EC1BA.2

FAIT DE LANGUE, LINGUISTIQUE

HEURES

CM : 6

TD : 6

TP : 0

*Intervenant et responsable de l'UE : L. Lansari***Objectifs :**

- Apprentissage de l'analyse linguistique de documents en vue de la préparation aux questions de faits de langue de l'épreuve de didactique appliquée du concours ;
- Acquisition des savoirs méthodologiques (analyse de documents, problématisation) nécessaires pour la conception et la mise en œuvre de séquences pédagogiques ;
- Apport de nouveaux outils d'explication et d'analyse linguistique ;
- Pratique de l'anglais écrit et oral ;
- Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Les étudiants seront amenés à :

- poursuivre une réflexion sur les choix de syntaxe, de lexique et de registre effectués par les anglophones lors des interventions orales et écrites ;
- approfondir leurs connaissances de l'anglais et du français ;
- affiner leurs capacités d'analyse et leurs compétences en matière d'explication linguistique, à mobiliser par la suite dans des situations d'enseignement.

M3C session 1 :

1 épreuve écrite

M3C session 2 :

1 épreuve écrite ou orale

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

EC1BB.2	THEME			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Intervenant et responsable de l'UE : B. Goursaud

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant à l'épreuve de thème d'admissibilité ;
Pratique de l'anglais écrit et oral ;
Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Utilisation de la langue vivante étrangère à des fins spécifiques ;
Réflexion sur le fonctionnement et les spécificités de l'anglais et du français ;
Identification des difficultés que pose l'utilisation de l'anglais à l'apprenant francophone, indispensable pour la conception et la mise en œuvre des enseignements.

M3C session 1 :

1 épreuve écrite, texte à traduire du français vers l'anglais.

M3C session 2 :

1 épreuve écrite, texte à traduire du français vers l'anglais.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

EC1BC.2	VERSION			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Intervenante et responsable de l'UE : N. Saudo-Welby

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes préparant à l'épreuve de version d'admissibilité
Maîtrise des savoirs disciplinaires et des concepts clés utiles à l'enseignement.

Contenus :

Pratique de la traduction de l'anglais vers le français ;
Réflexion sur le fonctionnement et les spécificités de l'anglais et du français ;
Identification des difficultés que pose l'utilisation de l'anglais à l'apprenant francophone, indispensable pour la conception et la réalisation des enseignements.
Réflexion sur les opérations de traduction.

M3C session 1 :

2 épreuves écrites de version

M3C session 2 :

1 épreuve écrite de version

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

EC1BD.2	EXPRESSION ORALE / PHONOLOGIE / PHONETIQUE			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Intervenant et responsable de l'UE : L. Contreras Roa

Objectifs :

Acquisition des connaissances phonétiques et phonologiques essentielles à l'enseignant d'anglais. Préparation au point de phonologie inclus dans les faits de langues de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée d'admissibilité. Préparation aux tâches orales et au travail sur la phonétique de l'épreuve de leçon.

Contenus :

Méthodologie de la question de phonologie (question 2a) et de sa mise en perspective pédagogique (question 2c) de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (admissibilité).

Méthodologie de la création et de l'intégration d'objectifs phonétiques, phonologiques et orthoépiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence pédagogiques (admissibilité et d'admission).

M3C session 1 :

Épreuve écrite

M3C session 2 :

Épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Maîtrise des logiciels et applications (dictionnaires en ligne, plateformes vidéo, tableaux interactifs...) servant l'illustration des points phonologiques abordés

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC7, CC8, CC9, CC14

P1, P2, P3, P4, P5

EC1CA.2	LEÇON ORALE			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Intervenante et responsable de l'UE : Marie Laniel

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de compétences préparant à l'épreuve d'admission de leçon : restitution d'un document audio/vidéo, choix de document en vue de la constitution d'un ensemble documentaire, justification des choix effectués dans la perspective d'une exploitation en classe, élaboration d'une proposition de pistes d'exploitations pédagogiques.

En particulier, entraînement à la conception et à la présentation orale d'une séance d'enseignement (clarté, cohérence, pertinence, faisabilité).

Contenus :

Méthodologie de la restitution de supports audio et vidéo en langue étrangère. Entraînement à la constitution d'un ensemble documentaire, et justification des choix à partir d'« éléments de contexte portant sur l'exercice du métier » (IO).

Réflexion sur les spécificités de la compréhension orale et de la compréhension audiovisuelle, sur les stratégies facilitant l'accès au sens et l'écoute active (anticipation, guidage...).

Entraînement à la constitution de dossiers en lien avec les programmes des collèges et des lycées.

M3C session 1 :

Epreuve orale

M3C session 2 :

Epreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Réflexion sur l'utilisation pertinente des outils numériques dédiés à l'exploitation didactique et pédagogique de documents audio et vidéo (gestion de l'écoute, segmentation...).

Recours aux outils numériques pour analyser des situations d'apprentissage (séances filmées).

Exploitation de bases de données de séquences didactiques.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4 Prendre en compte la diversité des élèves

CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7 Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

CC14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

EC1CB.2	COMPOSITION			
	HEURES	CM : 0	TD : 8	TP : 0

Intervenant et responsables de l'UE : M. Torrent

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de méthodes en civilisation afin de préparer l'épreuve écrite disciplinaire d'admissibilité (composition).
Pratique de l'anglais écrit et oral.

Contenus :

Réflexion méthodologique et pratique de la mise en relation entre connaissances et documents, attention particulière portée aux questions de structure, expression, problématisation globale et micro-analyses.

Savoirs méthodologiques (problématisation à partir de multiples documents, analyse et associations de sources textuelles et visuelles, recherche documentaire).

M3C session 1 :

Dossier de civilisation (écrit)

M3C session 2 :

Synthèse de documents (oral, comptant avec la leçon)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation des ressources en ligne – à la fois pour constituer des dossiers mais aussi pour comprendre, éclairer, mettre en perspective les sources textuelles et visuelles proposées en cours dans le cadre de la composition; réflexion sur l'accès à des sources publiques et privées pour l'étude de l'histoire et de la culture des pays concernés (mise en ligne, base de données, copyright...)
Sensibilisation à la prise de distance vis-à-vis des ressources utilisées.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise des contenus disciplinaires, des concepts et évolutions clés pour l'enseignement de la civilisation.

Utilisation d'une langue étrangère (écrit et oral) et réflexion sur ses usages.

Identification des compétences que les élèves doivent acquérir, réflexion sur les savoirs et savoir-faire.

Réflexion sur ses propres pratiques, et sur le bon usage des outils numériques.

EC1D	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET SAVOIRS DIDACTIQUES POUR CONCEVOIR ET ANALYSER DES SEQUENCES EN COLLEGE ET LYCEE	ECTS : 11
------	---	-----------

"Tell me and I forget, teach me and I may remember, involve me and I learn." - Benjamin Franklin

EC1DA.2	DIDACTIQUE APPLIQUEE		
	HEURES	CM : 0	TD : 50

EC1DB.2	PILIERS DE LA DIDACTIQUE		
	HEURES	CM : 20	TD : 10

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri, H  l  ne Claeys, Lars Lorner et Siham Ben Sabahia Sekrani pour l'INSP  

Objectifs :

La formation permet d'approfondir les connaissances et la r  flexion sur les enjeux et sur les m  thodes de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue vivante en coll  ge et en lyc  e. L'EC1DA.2 et l'EC1DB.2 sont indissociables et compl  mentaires pour permettre aux professeurs d'anglais entrant dans le m  tier de faire le lien entre th  orie et pratique professionnelle.

L'  tudiant de master 2  me ann  e s'appuie sur les apports du stage en pratique accompagn  e pour d'une part, approfondir les comp  tences professionnelles acquises en 1  re ann  e et affiner les strat  gies et savoirs pour enseigner et    enseigner et d'autre part, se pr  parer aux   preuves du CAPES externe.

D  veloppement des comp  tences li  es    :

- la ma  trise des contenus disciplinaires et des concepts cl  s utiles    son enseignement et    la mise en   uvre les transpositions didactiques appropri  es ;
- l'identification des savoirs et savoir-faire    acqu  rir par les   l  ves en lien avec les programmes et r  f  rentiels.

D  veloppement de comp  tences   ducatives et p  dagogiques n  cessaires pour construire, mettre en   uvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversit   des   l  ves ; organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des   l  ves ;   valuer les progr  s et les acquisitions des   l  ves ; conna  tre les   l  ves et les processus d'apprentissage ; prendre en compte la diversit   des   l  ves et s'assurer de l'ad  quation des propositions p  dagogiques avec leur niveau ; fixer les objectifs    atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages ; pr  parer en amont les s  quences p  dagogiques et les inscrire dans une progression r  fl  chie ; mettre en place les outils et supports d'  valuation en ciblant les 30 comp  tences      valuer ; prendre en charge le suivi du travail personnel des   l  ves ; s'appuyer sur l'  valuation pour r  guler sa pratique (rem  diation, consolidation).

Contenus :

La formation am  nera les professeurs d'anglais en devenir    interroger et int  grer les points suivants:

- prise en compte des dimensions p  dagogiques et didactiques dans le processus enseignement-apprentissage tant dans la conception que dans la mise en   uvre de s  quences actionnelles ;

- conception et mise en œuvre de séquences pédagogiques en élaborant une problématique culturelle (cohérence et pertinence des supports, des activités et des objectifs) ;
- conception et mise en place de situations d'apprentissage adéquates en définissant les objectifs linguistiques, culturels, pragmatiques et socio-linguistiques ;
- prise en compte des besoins des élèves pour fixer les objectifs de réalisation de la tâche finale ;
- structuration de séances et de séquences : les étapes, les phases d'activité du professeur et des élèves, transposition didactique ;
- prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et des groupes classes et différenciation dans les modalités d'apprentissage ;
- Points de vigilance :
 - Faire le lien forme-sens au service de la problématique : comment conjuguer apprentissage linguistique (phonologie, lexique, grammaire) et l'objectif culturel ;
 - Entraîner les élèves aux activités langagières de réception et de production dans le cadre de séquences actionnelles en collège et en lycée ;
 - Faire des erreurs des élèves un levier d'apprentissage ;
 - Donner la parole à l'élève ;
 - Développer la compétence phonologique et optimiser la communication et l'interaction tout au long des séances ;
 - Evaluer les productions d'élèves écrites et orales : attentes et critères pour la/les tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s). Evaluer les activités langagières de réception ;
- Elaborer des projets pédagogiques interdisciplinaires.

M3C session 1 :

EC1D : contrôle continu : moyenne de deux notes :

- un oral de stage
- un concours blanc

M3C session 2 :

EC1D : Une épreuve orale

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Etre attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les

évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des (tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2 - CC3 - CC4 - CC7 - CC9 - CC14

P1 - P2 - P3 - P4 - P5

Intervenante et responsable de l'UE : N. Saudo-Welby

Objectifs :

Apprentissage de l'analyse de documents-vidéos et du vocabulaire spécifique en vue de la préparation aux épreuves d'admission du concours.

Acquisition des savoirs culturels et méthodologiques nécessaires à l'exploitation de documents vidéos dans un cadre pédagogique (analyse de séquences cinématographiques, histoire du cinéma, contexte historique de production...)

Contenus :

Savoirs méthodologiques : sensibilisation à la portée de l'image animée (composition, couleurs, angles de prise de vue, mouvements de caméra).

Savoirs culturels relatifs à l'image animée (nature du document et public destinataire), prise en compte des évolutions historiques.

M3C session 1 :

Assiduité

M3C session 2 :

Assiduité

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Présentation des outils numériques pour extraire et découper des extraits vidéos à des fins pédagogiques.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information

EC1EB.2	METHODOLOGIE CHOIX DIDACTIQUES		
	HEURES	CM : 0	TD : 10

Intervenant et responsable de l'UE : Lars Lorner pour l'INSPÉ

Objectifs :

En s'appuyant sur les apports théoriques de l'EC1D, les étudiants seront amenés à :

- poursuivre une réflexion sur les choix didactiques observés pendant les stages
- continuer à apprendre à faire des choix didactiques
- affiner la justification des choix dans le cadre des séances / séquences mises en œuvre pendant leur stage

Contenus :

- Approfondissement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports de nouveaux outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Assiduité obligatoire

M3C session 2 :

Assiduité obligatoire

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Être attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des (tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2 - CC3 - CC4 - CC7 - CC9 - CC14

P1 - P2 - P3 - P4 - P5

UE2.2

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 12

EC2A.2

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
 - Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
 - APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
 - Gestion des conflits et des tensions :
- Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
 - La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

EC2B.2 ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
HEURES	CM : 0	TD : 14	TP : 14

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri, Lars Lorner et Siham Ben Sabahia Sekrani pour l'INSPÉ

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'approfondir une pratique réflexive sur le métier, en lien avec le stage. Les EDPR continuent à assurer la cohérence de la formation des étudiants M2 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors du stage.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier en lien avec les visites INSPÉ
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution compléteront les apports de l'accompagnement du tutorat de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Être attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des (tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2, P3 & P4

EC2E.2

ENFANT, ELEVE, ADOLESCENT : L'APPRENANT DANS SA DIVERSITE

HEURES

CM : 0

TD : 10

TP : 0

Objectifs :

Développement psycho-social de l'adolescent

B2 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

Contenus :

Développement psycho affectif

Autodétermination, identité et personnalité

Effets psycho-sociaux des groupes de pairs à l'adolescence

M3C session 1 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

M3C session 2 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Prendre en compte la diversité des élèves

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En M2, l'étudiant se voit proposer un stage de deux jours par semaine de fin septembre à fin avril dans un ÉPLE (lycée général et technologique, lycée professionnel ou collège). Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs du SOPA :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de professeur**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement.

Contenus des SOPA :

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne de son tuteur ÉPLE, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques de prise en main des classes à raison de quelques heures hebdomadaires sous l'autorité de l'enseignant expert ; ceci plus fréquemment et plus rapidement que pendant le stage de M1, en prenant en compte le fait que le stagiaire devra **mettre en œuvre une ou plusieurs séquences qu'il aura conçue.s lui-même**. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie dans les préparations de cours et leur mise en œuvre

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences ciblées via le portfolio et sa visite formative.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M2 AED OU M2 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires.

Le stage en responsabilité équivalent à 12 semaines sur l'année soit un **tiers temps enseignant**, est réparti sur 2 ou 3 jours à raison de 3 à 9 heures au total chaque semaine. Pour les alternants en EPS à ces heures s'ajouteront 3 heures, pendant un trimestre, consacrées à l'association sportive de l'établissement. Pour les alternants en documentation, le service de contractuel alternant se déroule à raison de 12 heures hebdomadaires.

Pour exercer ces missions professionnelles, les alternants bénéficient d'un **tutorat mixte**.

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles via le e-portfolio et ses 2 visites formatives.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 2 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

L'alternant assure une **mission d'enseignement en responsabilité** devant les élèves et les missions d'enseignement prévues par le décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un ÉPLE. De manière exceptionnelle et en début de contrat, les missions peuvent s'exercer sous la forme d'interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques, sous la responsabilité d'un professeur.

Les M2 AED, peuvent être pratique accompagnée et, le cas échéant, être amenés à mettre en œuvre des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants compatible avec la continuité pédagogique des enseignements, en donnant priorité à des remplacements prévus à l'avance, et compatibles avec la mention de licence obtenue par l'étudiant). Dans le cas contraire, ils assurent une mission d'enseignement en responsabilité.

Le **tuteur ÉPLE** accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier et inscrit son action de formation dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'établissement et des classes concernées. Il contribue à la construction et/ou le développement des compétences professionnelles attendues dans le référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013.

L'étudiant étant amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ, en aval, le tuteur ÉPLE procède au débriefing, pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à

la prise de recul et la décentration. Cela sera ensuite analysé en atelier lors de formations universitaires.

Le **tuteur INSPÉ** accompagne l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles lors ses **deux visites formatives** et, à distance, via le portfolio de l'étudiant alternant. Cela lui permettra, en fin de stage, de pouvoir l'évaluer.

Pour organiser chaque visite formative, le tuteur INSPÉ prend contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE. Ces visites sont suivies d'un entretien en présence du tuteur ÉPLE. L'entretien est précédé d'un bref échange entre les tuteurs ÉPLE et INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder. L'entretien post séance porte sur l'analyse de l'activité observée et permet à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail afin d'envisager sa feuille de route pour l'année suivante. À la suite de chaque visite, l'étudiant établit un **compte-rendu dialogué de visite**.

À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une 3^e visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur l'ensemble des compétences professionnelles ciblées**.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 2.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE.

Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ et les comptes rendus dialogués associés.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - o **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - o **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - o **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - o **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - o **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
 - o **P3** : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
 - o **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
 - o **P5** : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- o **C8** : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- o **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- o **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

UE3.2

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 10

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.2

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M2, il s'agira essentiellement de travailler sur la notion de laïcité à partir d'éléments historiques, philosophiques et juridiques, mis en liens avec la pratique et les enjeux du métier d'enseignant.

Contenus :

Cours prodigués sous forme de TD et ou, d'ateliers permettant de décliner la question de la laïcité en la replaçant dans un cadre professionnel.

EC3AC.2

DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral. En M2, on privilégiera une mise en lien des éléments théoriques avec la préparation de l'oral 2 du concours.

Contenus :

En M1, le système éducatif aura notamment été étudié en intégrant des éléments d'histoire et de philosophie, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. En M2, on favorisera un questionnement articulé autour du référentiel des compétences qu'il s'agira de mettre en lien avec les aspects déontologiques des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

EC3B METHODOLOGIE DE L'ORAL 2

ECTS : 0

EC3B.2**PREPARER L'EPREUVE "SE SITUER DANS LE SYSTEME EDUCATIF"**

HEURES

CM : 0

TD : 10

TP : 0

Intervenants et responsables de l'UE : Julie Argentieri, Lars Lorner et Siham Ben Sabahia Sekrani pour l'INSPÉ

Objectifs :

Se préparer à l'épreuve d'admission d'entretien avec un jury. Celle-ci porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

Contenus :

- Appropriation des textes de référence en lien avec le stage ou un engagement associatif le cas échéant :
 - Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
 - Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation
 - Le vadémécum « la laïcité à l'École »
 - Le vadémécum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »
 - « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020
 - « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité
 - Le site IH2EF :
 - Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :
 - « La République à l'École », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Rédaction de la fiche de renseignement individuelle à fournir au jury
- Entraînement à cet oral

EC3C	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE			ECTS : 3
------	---	--	--	----------

EC3CA.2	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE			
	HEURES	CM : 0	TD : 11	TP : 4

Intervenante et responsable de l'UE : Pascale Juniet pour l'INSPE

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 2

EC3DA.2

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DB.2

PARTENARIAT CULTUREL

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

L'UE partenariat culturel vise à la découverte des possibilités du partenariat éducatif, en particulier dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel.

La culture, dans ce cadre, est ouverte à la diversité des approches et des objets : culture littéraire, plastique, théâtrale, scientifique...

L'UE s'organise en lien avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), et peut faire l'objet de rencontres avec des partenaires.

EC3DC.2	PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF			
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 6

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

Intervenantes et responsables de l'UE : Hélène Claeys et Bien Do Bui pour l'INSPÉ

L'EC « Langue Vivante Etrangère - International, Plurilinguisme et Interculturalité » (nommé LVE IPI) est obligatoire pour les étudiant(e)s en MEEF 2 des parcours « spécialisés en langue », à savoir : allemand, anglais, espagnol et lettres-anglais.

Les cours et les évaluations ont lieu en français et/ou en LVE.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s du premier degré ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle (prenant appui sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures) ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; favoriser l'éveil aux langues ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue ; adapter les besoins par cycle (comment favoriser l'éveil aux langues dès la maternelle)

En Master 2, l'option **international, plurilinguisme et interculturalité** privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (e-Twinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, règlementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

M3C :**Session 1**

Présentation à l'oral soutenu par un support visuel d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un écrit court.

Session 2

Un oral prenant appui sur le dossier de session 1.

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du premier et du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1

Présentation à l'oral soutenu par un support visuel d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un écrit court.

Session 2

Un oral prenant appui sur l'action pédagogique présentée en session 1.

EC3FC.2	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Identifier les besoins particuliers d'un élève // étude de cas // terrain

TD2 : S'approprier quelques outils numériques au service de l'École Inclusive

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

EC3FD.2	DEVELOPPEMENT DURABLE		
	HEURES	CM : 4	TD : 9

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

Conception du projet : Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

Partenariat : Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

M3C session 1 :

En M2, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

M3C session 2 :

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF - Anglais

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C		
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage	
M2 ANG	Master MEEF - Anglais										
UE1.2	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	22	48	139	0			
EC1A.2	Culture	EC1AA.2	Littérature	Oblig.	3	11	1		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h30 (note)	
		EC1AB.2	Civilisation	Oblig.		11	1		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite devoir à la maison (note)	
EC1B.2	Langue	EC1BA.2	Fait de langue, linguistique	Oblig.	6	6	6		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h (note)	
		EC1BB.2	Thème	Oblig.			12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h (note)	
		EC1BC.2	Version	Oblig.			12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve écrite sur table de 1h (note)	
		EC1BD.2	Expression orale/ phonologie/ phonétique	Oblig.			12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale de 15 min avec 15 min de préparation (note)	
EC1C.2	Analyse et mise en relation de documents	EC1CA.2	Leçon orale	Oblig.	2		12		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale de 15 min d'exposé, 15 min de questions et 2h de préparation (note)	
		EC1CB.2	Composition	Oblig.			8				
EC1D.2	Savoirs disciplinaires et savoirs didactiques pour concevoir et analyser des séquences en collège et lycée	EC1DA.2	Didactique appliquée	Oblig.	11		50		Note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)	Epreuve orale (préparation 45 minutes, présentation orale 10 minutes, entretien 5 minutes (1 note)	
		EC1DB.2	Piliers de la didactique	Oblig.		20	10				
EC1E.2	Méthodologie des épreuves du concours	EC1EA.2	Méthodologie documents iconographiques	Oblig.			5				
		EC1EB.2	Méthodologie choix didactiques	Oblig.			10				
UE2.2	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	12	0	36	14			
EC2A.2	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	12		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	
EC2B.2	Essais didactiques et pratique réflexive			Oblig.			14	14			
EC2E.2	Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité			Oblig.				10			
ECSE.2	Stages			Oblig.							
ECSE.2	Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED			Oblig.							
UE3.2	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	18	84	10			
EC3A.2	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.2	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			6		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC		
		EC3AC.2	Déontologie, le système éducatif et ses missions	Oblig.		6					
EC3B.2	Méthodologie de l'oral 2			Oblig.			10				
EC3C.2	Se former et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
EC3D.2	Partenariats	EC3DA.2	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	2		6		Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
		EC3DB.2	Partenariat culturel	Oblig.			4				
		EC3DC.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				6			
EC3E.2	Langue vivante étrangère			1 choix	2		20		Épreuves écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
EC3F.2	Spécialisation	EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3) Validé si niveau > ou = 2	Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3) Validé si niveau > ou = 2	
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9				
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9				
UE4.2	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	28	0			
EC4A.2	Séminaires communs			Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	
EC4B.2	Séminaires de recherche			Oblig.							



ANNEXES

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique (P1, P2)	Maitrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
	Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées
	Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels
	Utilise une langue étrangère (CC8)
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (CC3, CC4, CC5, P3, P4, P5)	Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation
	Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe
	Encourage et valorise ses élèves
	Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages
	Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
	Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie

	Met en place des outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer
	Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves
	S'appuie sur l'évaluation pour régler sa pratique (remédiation, consolidation)
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du 3^e stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants AED.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écart entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent les 3 stages pour les SOPA, le stage pour les AED)	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquiers la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre
DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique Mots clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol	<ul style="list-style-type: none"> - Je me documente sur une séance que je serai amené à observer (je complète mes connaissances sur la notion et les dispositifs didactiques en rapport). (SOPA 1). - J'analyse la séance observée (SOPA 1 cf. ci-dessus) et conduite par le tuteur ÉPLE en me référant aux connaissances que j'ai mises à jour avant la séance. - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées ou mises en œuvre. - Je rédige la préparation d'une séance et/ou d'une situation d'apprentissage que je vais mettre en œuvre (objectifs, prérequis, activités, compétences travaillées, évaluation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre (SOPA 2-3 et AED). - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (SOPA 2 et 3) (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple).

	<ul style="list-style-type: none"> - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire (SOPA 2 et/ou 3 et AED) - J'envisage le prolongement de la séance et ou de l'atelier à court et/ou moyen termes (SOPA 3 et AED). 	
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.). - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).
Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses		
<p>C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'adolescent, processus d'apprentissage, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je mets en lien mes observations avec ce que je sais des différents modèles d'apprentissage. - Je choisis des outils, documents, lectures qui m'aident à identifier ce que sont et ce que font les élèves. - J'identifie les démarches de raisonnement, de travail des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments observés ou mis en œuvre qui renvoient aux différents modèles d'apprentissage, dont le modèle socioconstructiviste. - Recueil d'un moment où je constate qu'un élève n'est pas attentif (je décris rapidement la situation et l'attitude de l'élève). J'essaie ensuite d'expliquer pourquoi. - Recueil d'une situation de classe ayant permis un apprentissage remarquable des élèves. - Recueil d'une brève trace des interactions entre élèves et son impact sur l'apprentissage

<p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je perçois clairement ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (en termes de dispositif, de discours, de règles. - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<p>- Recueil de notes résultant de l'observation précise d'un élève sur une durée déterminée de 10 mn environ : ses actions (Ex : il lève le doigt, se retourne, se lève, joue, regarde le tableau, prend son stylo, fait tomber son cahier, etc.) et ses interactions avec l'enseignant et les autres élèves, etc.</p>
--	--	---

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

<p align="center">Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13</p>	<p>Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquiers la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. • Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. • Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
<p>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</p>		
<p>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>		
<p>C1 : Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprends à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une séance, ou d'une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.
<p>C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point qui m'a interpellé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées et mises en œuvre. - Je rédige la préparation de la séance et/ou de l'atelier que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, prérequis, dispositif envisagé, compétences travaillées). - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire en m'appuyant sur mes savoirs disciplinaires et didactiques. - J'envisage le prolongement des séances et ou des ateliers mis en œuvre à court et/ou moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre. - Recueil des essais didactiques, U.E.2 (préparation, mise en œuvre et analyse) - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple)
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.) - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du tuteur ÉPLE en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des fiches de préparation. - Recueil de mes impressions après la séance réalisée (Ai-je fait ce que j'avais prévu ? Ai-je dû modifier pendant la séance son déroulement ? Si oui, pour quelles raisons ? Suis-je insatisfait ? Si oui, pourquoi ?). - Observation des élèves : je relève des indices qui montrent qu'un élève a été ou non en réussite pendant la séance.
<p>P4 : Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche à réaliser et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de photographies témoignant d'une organisation spatiale singulière ou de l'utilisation d'un matériel particulier. - Recueil d'une note relatant un moment au cours duquel j'ai compris que la gestion temporelle de ma séance posait problème. J'explique pourquoi. - Recueil de notes relatant un moment pendant lequel j'ai réussi (ou non) à enrôler les élèves dans la tâche, et/ou j'ai dû simplifier cette dernière, et/ou j'ai dû recentrer leur attention sur elle. - Recueil d'un moment où j'ai dû intervenir pour réagir à un comportement inadapté. J'explique quel a été le résultat de mon intervention. - Recueil d'un moment où j'ai félicité un élève. J'explique pourquoi et j'indique quelle a été la conséquence de mes propos. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai utilisé de façon pertinente une erreur. - Recueil d'un moment où les élèves sont entrés en interaction de façon féconde.

<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des critères ou indicateurs de réussite qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. -J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Je rédige une note qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. - J'analyse les réussites et les erreurs des élèves avec l'aide de ou des tuteur.s. - Je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation).
--	--	--